



Vème Réunion du Comité Mixte de de Suivi

18-19 mars 2019 – Tunis, Hôtel Acropole

Synthèse des décisions

La V^{ème} réunion du Comité Mixte de Suivi (CMS) a eu lieu le 18 et 19 mars 2019 à Tunis.

Président de la réunion : M. Dario TORNABENE – Directeur de l’Autorité de Gestion (AG)

Co-Président de la réunion : M. Fethi BEN MIMOUN – du Ministère du Développement de l’Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI)

Secrétaire de la réunion : M. Rosario SAPIENZA – Coordinateur du Secrétariat Technique Conjoint (STC)

Délégation Tunisienne :

- M. Fethi BEN MIMOUN - Ministère du Développement de l’Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI)
- M. Lachraf BEN KRAYEM - Ministère des Affaires Étrangères
- M. Dhia CHLIOUI - Ministère des affaires locales et de l'environnement

Délégation Italienne :

- M. Jacopo MARTINO - Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale
- M. Filippo LA VECCHIA - Agenzia per la Coesione Territoriale
- Gianpaolo SIMONE - Région Sicilienne

Observateurs

Commission Européenne :

- M. Marcello MORI – DG NEAR

Expert Mission ROM :

- Mme Mariné MIZANDARI

Assistance technique pour la mise en œuvre et la gestion des Programme IEV CT :

- Mme Anna DORANGRICCHIA - expert TESIM

Membres du STC :

- M. Rosario SAPIENZA - Coordinateur du Secrétariat Technique Conjoint

- Mme Laura ZIMBARDO – membre du Secrétariat Technique Conjoint
- Mme Maria Rita ROCCA – membre du Secrétariat Technique Conjoint

La feuille de présence est annexée au présent document.

Ordre de jour

1) Premier Appel à projets standard :

- Récapitulation des étapes et présentation de l'exercice d'évaluation mené par le Comité de Sélection des Projets (CSP)
- Présentation des propositions complètes retenues par le Comité de Sélection des Projets (CSP) dans le cadre de chacun des 3 Objectifs thématiques.
- Discussion sur les listes établies par le CSP et sur l'allocation financière de l'appel et approbation des listes
- Procédures et documents pour la finalisation de la phase de sélection des projets du premier appel, pour la contractualisation et pour le démarrage des projets

2) Deuxième Appel du programme :

- Réflexion sur les possibles orientations stratégiques du prochain appel à candidature des projets et discussion
- Allocation budgétaire du Deuxième Appel

3) Mise à jour sur l'Etat d'Exécution du programme :

- désignation de l'Autorité de Gestion, plan d'action pour la finalisation du système de gestion et contrôle
- assistance technique, équipe du STC et de l'Antenne en Tunisie

SYNTHESE DES DECISIONS

1) 1ere appel projets standards -approbation listes établies par le Comité de Sélection des Projets (CSP):

À la suite de la IV réunion du CSP du 18 au 22 février 2019, le Comité Mixte de Suivi reconnaît que :

- trois listes de projets (une pour chaque Objectif thématique) ont été rédigées par le Comité de Sélection des Projets (CSP)
- 19 projets sur les 43 projets évalués par le CSP ont dépassé le seuil de score minimum (200/300 points) prévu dans l'appel à candidature et n'ont pas obtenu de score inférieur aux seuils minimaux défini par les rubriques 1, 2, 3, 4 et 5 de la grille d'évaluation.
- le CSP a estimé que certains coûts, indiqués dans les budgets des propositions de projet éligibles à un financement, sont surestimés et a donc suggéré des réductions pour chaque projet
- la dotation financière prévue dans le premier appel ne permet pas le financement de l'ensemble des 19 projets susmentionnés.

Sur la base de ces considérations préliminaires, le Comité Mixte de Suivi a pris en examen la possibilité d'approuver la totalité des 19 projets recommandés pour le financement dans le but d'accélérer les dépenses du programme avec une réallocation financière entre les deux appels du programme..

A' l'issue de la discussion, le CMS approuve:

1. les trois listes suivantes par OT pour un totale des 19 projets :

OT1 - Développement des PME et de l'entrepreneuriat

| Projet | Demandeur | Pays | Montant de la subvention recommandée |
|------------------|---|---------|--------------------------------------|
| JESMED | Institut National Agronomique de Tunisie | Tunisie | € 949.999,99 |
| MEDITHEATRES | Ente Luglio Musicale Trapanese | Italie | € 760.000,01 |
| CLUSTER SERVAGRI | GAL Eoro | Italie | € 891.000,00 |
| ALLER | Consorzio Arca | Italie | € 848.017,80 |
| REINVENTER | Parco Scientifico Tecnologico della Sicilia | Italie | € 844.696,53 |
| Total OT1 | | | € 4.293.714,33 |

OT2 - Soutien à l'éducation, la recherche, le développement technologique et l'innovation

| Projet | Demandeur | Pays | Montant de la subvention recommandée |
|------------------|--|---------|--------------------------------------|
| ESPAS | Promimpresa s.r.l. | Italie | € 856.595,49 |
| INTEMAR | Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem | Tunisie | € 857.849,72 |
| INTESA | Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche | Tunisie | € 955.800,00 |
| PATINER | Institut National des Sciences et Technologies de la Mer | Tunisie | € 1.111.499,34 |
| SInERT | École Supérieure des Communications de Tunis | Tunisie | € 1.025.144,38 |
| CEFEL | Consorzio universitario della provincia di Agrigento | Italie | € 918.000,00 |
| CELAVIE | CORERAS | Italie | € 940.499,49 |
| COART | Città di Alcamo | Italie | € 788.873,47 |
| Total OT2 | | | € 7.454.261,89 |

OT3 - Protection de l'environnement et adaptation au changement climatique

| Projet | Demandeur | Pays | Montant de la subvention recommandée |
|--------------------|---|---------|--------------------------------------|
| BLEU-ADAPT | Direction générale de la pêche et de l'aquaculture | Tunisie | € 1.024.650,89 |
| MIAREM | ARPA Sicilia | Italie | € 1.135.098,00 |
| NETTUNIT | Institut National de la Météorologie | Tunisie | € 971.739,44 |
| EVE | Institut de Coopération Universitaire | Tunisie | € 957.600,00 |
| MED Dé.Co.U.Plages | ASS.FOR.SEO. Società Consortile a Responsabilità Limitata | Italie | € 891.000,00 |
| TRESOR | Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts | Tunisie | € 914.375,00 |
| Total OT3 | | | € 5.894.463,33 |

2. la réduction de budget proposée par le CSP pour chacun des 19 projets avec l'indication du pourcentage de réduction minimum pour chaque projet
3. une allocation additionnelle maximale de 1.642.439,55 d'euro pour le financement de tous les 19 projets en utilisant le budget du programme destiné au prochain appel.
4. la réaffectation du budget entre l'enveloppe financière pour le prochain appel de trois OT comme indiqué dans le tableau ci – dessous :

| Objectif Thématique | Montant budgétaire des 19 projets présélectionnés avec réduction | Montants EU alloués dans l'appel | Différence montants alloués et proposés | Montants EU disponible par le programme | Montants EU disponible pour le prochain appel |
|---------------------|--|----------------------------------|---|---|---|
| OT 1 | € 4.293.714 | € 2.000.000 | -€ 2.293.714 | 6.003.868 | € 1.710.154 |
| OT 2 | € 7.454.262 | € 7.000.000 | -€ 454.262 | 12.007.735 | € 4.553.473 |
| OT 3 | € 5.894.463 | € 7.000.000 | € 1.105.537 | 12.007.735 | € 6.113.272 |
| Total | € 17.642.440 | € 16.000.000 | -€ 1.642.440 | 30.019.338 | € 12.376.899 |

La Commission Européenne et le Comité Mixte de Suivi n'ont pas d'objection à publier, à conclusion des travaux du Vème CMS, sur le site du programme, les listes provisoires des projets admis à une subvention, avant l'approbation finale de l'étape 5 par le CMS et du lancement de l'étape 6 y compris le lancement de la consultation interservices avec la CE. La publication des listes sur le site du programme devra inclure une clause suspensive comme prévu dans les Lignes Directrices du premier appel. Le CMS approuvera les listes définitives par procédure écrite à la conclusion de l'étape 5.

2) Réflexion sur les orientations stratégiques possibles du prochain appel à candidature des projets

Le Comité Mixte de Suivi approuve l'utilisation du montant résiduel d'euro 12.376.899,06 pour le deuxième appel qui sera ciblé principalement sur la sélection de projets stratégiques. Le CMS confère le mandat à l'AG pour rédiger une note avec les orientations possibles sur l'appel sur la base des réflexions faites pendant la réunion et les caractéristiques du prochain appel. La note sera à partager par procédure écrite avec le CMS. Les projets stratégiques pourront aborder à la fois les secteurs moins couverts par le premier appel et/ou réaliser des actions de capitalisation.

3) Équipe du STC: Le Comité Mixte de Suivi reconnaît que dans le cas ou reste vacant le poste d'assistant de projet devenu disponible à la suite de la démission de M Cugusi, évalué les critères d'admission spécifiques de l'appel pour le recrutement de 1 Expert de suivi des projets et du programme component du STC, dont la sélection est encore en cours, n'a aucun objection à ce que l'AG utilise la liste de cette appel pour couvrir le poste d'Assistant de projet et permettre l'achèvement de l'équipe du STC.

4) Contrat de subvention : Le CMS, après avoir vérifié certains éléments de l'ébauche du contrat de subvention proposée par l'AG (demande d'une garantie bancaire, pourcentage de préfinancement, aide d'état etc), estime qu'il est nécessaire que ce document soit définitivement approuvé par une procédure écrite.

La prochaine réunion du CMS pour l'approbation des lignes directrices du deuxième appel du programme dédiées aux projets stratégiques se déroulera dans le mois de juin en Sicile.